

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

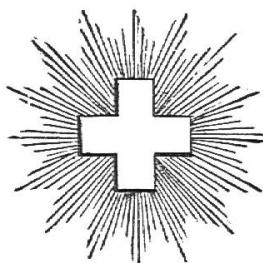
Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXI^e Année.



15 MAI 1885.

N^o 10.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'éducation morale à l'école populaire. — Littérature élémentaire. — L'enseignement de la géographie. — Congrès international d'instituteurs primaires au Havre, en septembre 1885. — Concours relatif à la terminologie grammaticale. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique: Cartographie, Etudes diverses, Histoire naturelle. — Chronique scientifique.

L'ÉDUCATION MORALE A L'ÉCOLE POPULAIRE

« C'est une illusion bien dangereuse et trop commune
» à notre époque, que de s'imaginer que l'homme in-
» telligent et instruit est affranchi des vices en même
» temps que des préjugés de l'ignorance,

HENRI DE SYBEL. »

A l'heure où l'on parle tant de l'introduction du *Travail manuel à l'école primaire*, il est plus à propos que jamais de rappeler la mission éducative ou éducatrice de l'*Ecole*, non que nous pensions que le travail manuel puisse nuire à l'éducation ; au contraire, mais c'est à cause de la difficulté pour l'instituteur de faire tout ce qu'on attend de lui au point de vue de l'instruction et de mener de front tant de choses différentes. Déjà à l'heure qu'il est, avec nos programmes plus ou moins chargés, le rôle éducatif de l'*Ecole* est bien difficile à réaliser. Aussi cette question préoccupait-elle déjà nos collègues de l'enseignement primaire et secondaire, bien avant que se posât ou s'imposât la question de l'introduction des travaux manuels à l'école primaire.

Preuve en sont divers écrits qui ont paru depuis 1883 sur ce sujet en Suisse et en Allemagne, et dont nous aurions dû parler depuis longtemps. C'est d'abord un mémoire de notre respectable ami et collègue, M. Colomb, d'Aigle, intitulé : *L'Ecole et son rôle éducatif*, inséré dans les feuilles d'utilité publique du canton de Vaud ; c'est, en second lieu, un travail d'un de nos collègues de Zurich, M. Utzinger, traitant également de la *Mission éducatrice ou éducative de l'Ecole populaire*, en tenant un *compte spécial des besoins économiques et moraux du présent*. Cet écrit se compose d'une trentaine de pages, comme le précédent. C'est, en troisième lieu, une brochure du Dr et inspecteur général scolaire, Paul Möbius, de Géra, en Allemagne, et portant le titre : *La culture du cœur* (über die Gemüthspflege). (1)

Les trois écrits dont nous venons de parler remontent tous à l'année 1883. Un quatrième, d'un genre un peu différent, nous a été envoyé en 1884 ; c'est la *Mission de l'Ecole et l'influence des examens*, par M. Liniger, maître à l'Ecole secondaire de St-Imier.

Nous allions oublier un cinquième écrit, très digne cependant d'une mention détaillée dont l'auteur est M. Balsiger, directeur de l'Ecole normale de Rorschach, sur ce même sujet : la *mission de l'Ecole* (1883). Tous ces livres, sauf celui de M. Liniger, sont écrits en allemand. (2)

Le mémoire de Colomb est extrêmement intéressant et non moins instructif, parce que la vie et l'école y sont prises sur le vif. Nous avons surtout remarqué ce que dit notre sage confrère du malheureux divorce qui existe entre l'école et la famille et qui à lui seul expliquerait le peu d'effet de la parole du maître et partant de l'école sur le caractère de la jeunesse : « Si le régent, rapporte M. Colomb, dit aux enfants, respectez la propriété d'autrui, les parents leur insinuent que ce qui est pris aux riches ne tire pas à conséquence. Si le régent insiste pour que l'enfant, devenu homme, accomplisse scrupuleusement ses devoirs d'ouvrier ou de domestique, les parents se montrent eux-mêmes peu délicats dans leurs relations avec ceux qui les occupent ; une heure perdue, un travail mal terminé ; tout cela est de bonne prise. Si le régent essaie de faire comprendre à l'élcolier que la liberté est le premier des biens et qu'il ne faut l'aliéner ni en faveur d'un parti ni d'un autre, l'enfant voit aux jours d'élection l'embrigadement organisé, les passions les plus basses flattées par ceux qui veulent capter les

(1) Le mot allemand *gemüth* aurait en français un équivalent tout trouvé dans le mot *bonhomie*, si on n'avait eu la mauvaise idée de faire de ce vocable un synonyme de faiblesse ou de débonnaireté. On voit avec étonnement le mot *gemüth* traduit tout uniment par *esprit* dans la grammaire élémentaire, en usage dans nos écoles, par Eugène Favre, p. 52.

(2) L'ouvrage de M. Wettstein, dont parlait notre dernier numéro, est également écrit en allemand. Ceci en réponse à nos lecteurs de France qui nous en ont fait la demande.

» suffrages. Si le régent explique ce que c'est que la liberté de conscience, combien elle est précieuse, combien on est coupable d'y porter atteinte, en se servant de mots injurieux qui sont le commencement de la persécution, l'enfant entend son père appeler M. X. un mômier, M. Y. un jésuite. Si l'enfant lit un journal, il y trouve le langage le plus violent servir de véhicule aux sentiments les moins charitables ; il semble que la presse a pris pour tâche de fausser l'opinion publique. »

Ce que M. Colomb dit ici de la qualification de jésuites et de mômiers, on peut aussi le retourner en sens inverse dans les milieux où l'enfant entendra traiter d'impie ou de canaille tout citoyen qui pense autrement en religion ou en politique que les parents de cet élève. Les esprits extrêmes n'y regardent pas de si près ; eux et leurs adeptes ont vite jugé celui qui ne partage pas leurs opinions et cela au grand détriment de la morale publique et surtout de l'éducation de la jeunesse.

Ah ! si les parents savaient le mal qu'ils font à l'âme de leurs enfants par leurs jugements téméraires et même calomnieux, tous ceux qui ont à cœur leur perfectionnement et l'avenir de leur famille, y regardeiraient à deux fois avant de proférer certaines paroles en présence des jeunes gens et avant que *lo peillo chei écova*, comme disent les paysans dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

(A suivre).

ALEXANDRE DAGUET.

LITTÉRATURE ÉLÉMENTAIRE

(Second article)

Les Genres littéraires en prose

La division traditionnelle des genres *en prose*, telle que la donnent les Manuels de rhétorique, en comprend quatre ou cinq au maximum :

- I. Le genre épistolaire ou la lettre ;
- II. Le genre historique ou narratif ;
- III. Le genre oratoire ou éloquence ;
- IV. Le genre didactique (science et enseignement).
- V. Le Roman et le Conte (nouvelle).

Or, il y a dans cette division ou nomenclature quelque chose d'un peu écourté, mesquin ; elle ne correspond pas à la réalité, c'est-à-dire à la variété, à la richesse de la littérature française. Qu'on parcoure la *Chrestomathie* de Vinet, revue par M. Rambert; le *Recueil* de MM. Tissot et Colas, celui du colonel Staaff, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Bibliothèque universelle* et les autres Revues littéraires, on se convaincra de l'insuffisance de ce cadre traditionnel.

Voici une division qui, sans être indiscutable, donnerait au moins une idée des trésors que renferme notre littérature en prose. Car il ne s'agit ici que de la prose, plus riche encore que la poésie, déjà si variée, si étincelante, qui forme l'autre moitié de la littérature. Voici ce tableau détaillé des genres :

La lettre ou le genre épistolaire.—Le Roman et la Nouvelle — L'Histoire avec ses diverses formes, qui constituent autant de genres en littérature, c'est-à-dire l'histoire proprement dite, la Biographie et les Mémoires, sans parler des Chroniques du Moyen-Age. — L'art oratoire ou l'éloquence sous ses diverses faces : religieuse, politique, judiciaire, académique, militaire, populaire, familiale (la conversation), écrite. — Le genre didactique auquel on rattache la Fable.— L'histoire et la critique littéraire.— La critique d'art et des théâtres.— La satire (en prose), le pamphlet auquel confine la polémique avec le journalisme, qui, élevé à une certaine hauteur, devient un genre littéraire. — Les impressions de voyage, tableaux de la nature ou genre descriptif. — Les Etudes de mœurs.— Les Portraits et Caractères.— L'Epopée en prose.— La Pastorale.— Les Scènes dramatiques qui ne sont pas faites pour être jouées. — Les Drames en prose.— Les Comédies et Vaudevilles de la même espèce. — La philosophie morale et religieuse, la métaphysique. — L'esthétique.— La littérature des Sentences et Pensées ou littérature gnomique. — Les traductions des chefs-d'œuvre qui demandent plus de génie qu'on ne leur accorde en France, où le moindre poète ou romancier se croit supérieur au meilleur traducteur de Virgile, d'Homère, de Dante, Goethe ou Shakespeare.

Tous les genres dont nous venons de faire la nomenclature existent dans la prose française et y ont des représentants plus ou moins célèbres. Même la pastorale, ce genre démodé et rococo en apparence, rajeuni par André Chénier et Paul-Louis Courier, a été modernisé en quelque sorte par Georges Sand dans quelques-uns de ses plus suaves romans champêtres.

A. DAGUET.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

M. Berger instituteur secondaire à Cernier, auquel nous avons exprimé le désir qu'il apportât à son intéressant article sur l'Enseignement géographique un paragraphe relatif à l'*observation des lieux*, a bien voulu y répondre par les lignes suivantes qui devaient former le second alinéa de son article :

Le premier élément dans l'enseignement de la géographie, c'est de faire observer les lieux. En effet, il faut d'abord que les enfants connaissent les choses dont on parle ; il faut qu'ils apprennent par l'intuition, le sens des mots géographiques. Ainsi on leur fera voir une rivière, un lac, un golfe, une baie, une anse, une plaine, une

vallée, une gorge. Ces choses-là, ils les voient dans leur vie naturelle. Le rôle du maître c'est seulement de leur faire observer mieux et de préciser dans leur esprit le sens des mots. A ce point de vue, il y a un grand avantage à vivre dans un pays accidenté.

On commence par ce qui est le plus rapproché. La géographie du lieu natal ou *Heimatkunde* est surtout utile pour faire connaître le sens des signes. A cette occasion, on peut donner une foule de notions relatives à l'organisation de la société. Les différentes fonctions de la vie sociale marquent leur empreinte par des monuments : la vie politique est représentée par les salles de grand-conseil, les maisons d'Etat ; la vie communale et municipale par l'hôtel-de-ville, la maison de commune ou la mairie ; la vie religieuse par les églises ; la vie scolaire par les bâtiment d'école ; la vie militaire par les casernes, les arsenaux, les fortifications ; la bienfaisance par les hôpitaux, les orphelinats ; la justice par les prisons, les pénitenciers ; la vie artistique par les théâtres, les salles de concert.

C'est ce qu'a fait le père Girard dans son admirable livre intitulé : l'*Explication du plan de Fribourg*, paru en 1827 et où sans cliquetis de mots à effets et de définitions techniques, il a su initier l'enfance à la vie sociale. Voir l'*Emile* de Rousseau sur le parti que peut tirer le maître de l'étude d'un cours d'eau et d'un monticule. On trouve aussi de bonnes directions dans le *Manuel de pédagogie* de M. Daguet, dont une cinquième édition est sous presse.

Congrès international d'Instituteurs primaires au Havre

en septembre 1885

Cette année, du 6 au 10 septembre, un congrès international d'instituteurs primaires siégera au Havre, sous la présidence de M. Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris et l'un des plus éminents pédagogues de France.

D'après le programme et le règlement dont nous venons de recevoir le texte, ce congrès de quatre jours se divisera en trois sections. La première, la section A, discutera l'utilité des congrès nationaux et internationaux, puis la question du travail manuel qui est à l'ordre du jour dans tous les pays. La section B s'occupera de la condition pécuniaire des instituteurs, c'est-à-dire des traitements des instituteurs et institutrices dans les divers pays. On examinera la mesure dans laquelle l'Etat et la commune devraient contribuer à ces traitements. La section C traitera la question des Ecoles normales, de la part à y faire à l'éducation générale et à la préparation professionnelle des instituteurs et institutrices.

La première section sera présidée par M. Jost, inspecteur gé-

néral de l'enseignement primaire, la seconde par M. Lenient, directeur de l'Ecole normale de Paris ; la troisième par M. l'inspecteur général Brouard.

Parmi les articles du règlement adopté pour ce congrès, nous soulignons d'abord celui qui interdit à un orateur de *parler plus de deux fois et de garder la parole plus de dix minutes*.

Il est loisible aux étrangers de parler leur langue maternelle. Les membres du congrès qui désirent faire une communication écrite en préviendront le secrétaire général, M. Garsault, inspecteur d'écoles primaires, avant le terme du 15 juillet.

La ville du Havre logera les instituteurs. Ils pourront se procurer le couvert à des prix modérés sur les indications qui leur seront fournies sur place.

Outre les présidents de sections, il y a des présidents et vice-présidents d'honneur, plus, des présidents et des vices-présidents du congrès. Parmi ces derniers figurent notre compatriote, M. Numa Droz, conseiller fédéral ; M. Dittes, qualifié de directeur du *Pädagogium* de Vienne (il a cessé de l'être), et M. Mundella, membre du Parlement anglais et président de la commission de l'instruction publique.

Ville commerciale et maritime de premier ordre, patrie de Bernardin de St-Pierre et de Casimir Delavigne, la ville du Havre ne peut manquer d'attirer un grand concours de visiteurs auquels une carte d'admission procurera une réduction de 50 pour 100 sur toutes les lignes de chemin de fer. Un train spécial partira de Paris (gare St-Lazare), le 5 septembre, à 9 heures du soir. Le prix du voyage, aller et retour, sera de 13 francs en secondes et de 10 francs en troisièmes, par ce train spécial.

Le comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande devant se réunir prochainement, il se peut qu'il soit appelé à s'occuper de la question de savoir s'il juge à propos de se faire représenter à cette *Consulta* du corps enseignant primaire de la République française et des pays circonvoisins.

A. D.

CONCOURS RELATIF A LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'utile et important *Concours* ouvert par nos amis de Genève : on peut concourir sans être Genevois, et même sans faire partie du corps enseignant.

Le programme détaillé de ce Concours se trouve à la librairie Burkhard, Molard, Genève.

La SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DES ÉTUDES a décidé d'affecter une somme de 400 fr. à un Concours ayant pour objet l'introduction dans l'enseignement primaire et secondaire d'une TERMINOLOGIE GRAMMATICALE UNIFORME, appropriée, en première ligne, à l'étude méthodique de la langue française, et applicable, subsidiairement, pour tous les phénomènes communs du langage, aux autres langues étudiées dans les écoles du canton de Genève.

Conditions du Concours. — 1^e Tout mémoire devra renfermer les points suivants, selon un ordre laissé au choix de l'auteur : — A. *Un examen critique* des termes grammaticaux généralement usités, soit un exposé des raisons qui doivent décider de leur adoption ou de leur rejet. — B. *Une liste complète* des termes dont l'adoption paraît le plus recommandable.

dable au point de vue de la justesse, de la clarté et de la commodité, avec l'indication des abréviations à admettre dans leur emploi, soit oral, soit écrit.

Les termes seront classés par catégorie sous les chefs suivants :

- a) Noms des parties du discours ;
- b) Noms des différentes espèces de chacune des parties du discours ;
- c) Noms des éléments organiques qui servent à la formation des mots ;
- d) Noms des modifications, soit flexions, des différentes parties du discours ;
- e) Noms des fonctions des mots dans la proposition ;
- f) Noms des différentes espèces de propositions.

C. La définition précise de chacun des termes adoptés, avec des exemples à l'appui. — D. Une concordance entre la terminologie proposée et celle qu'ont employée les divers grammairiens. — E. Des modèles d'analyse grammaticale et logique pour chacune des différentes espèces de propositions.

2^o Ne seront admis à concourir que les mémoires inédits parvenus, avant le 1^{er} janvier 1886, entre les mains du secrétaire de la Société, M. Charles Seitz, boulevard de Plainpalais, 26, Genève. — 3^o Tout mémoire devra être pourvu d'une épigraphe qui se trouvera répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — 4^o La Société se réserve le droit, dans le cas où aucun mémoire ne serait jugé digne du prix, de décerner, s'il y a lieu, de simples accessits ou des mentions honorables. — 5^o La décision du Jury désigné par la Société sera prise dans le premier trimestre de 1886.

Le Président, Ph. ROGET.

B I B L I O G R A P H I E

Freihandzeichnen ou Dessin à main levée, d'OSCAR PUPIKOFER, maître de dessin à l'Ecole cantonale de St-Gall.

Ce cours de dessin, en trois cahiers ou séries, a été rédigé en vue de l'école primaire et dans une pensée pédagogique. L'élève doit avant tout apprendre à voir. Ce cours est méthodique et répond aux exigences de l'art populaire. Aucuns ne le trouvent pas assez artistique pour un enseignement un peu spécial. Mais il s'agit ici d'enseignement populaire.

Elementarkurs der Französischen Sprache. (Cours élémentaire de français pour l'étude personnelle), en 140 leçons, par M. SCHWIEDLAND, officier d'Académie. Vienne, Lechner, 1885.

« C'est par des exercices appropriés qu'on arrive au but. Toute théorie dont l'expérience n'a pas justifié la valeur pratique, n'est qu'une illusion. »

Cette épigraphe fait connaître l'esprit dans lequel cette grammaire usuelle et progressive a été composée. Nous en avons annoncé la première partie, avec les mentions et comptes-rendus élogieux qu'en ont fait les feuilles allemandes. Dans sa préface, l'auteur passe en revue les Méthodes usitées jusqu'à ce jour, en indiquant les côtés faibles, qu'il estime avoir évités dans ce travail.

« Qu'est-ce qui est nécessaire pour étudier une langue en général et pour parler et écrire le français en particulier.

» Toutes les grammaires sont d'accord pour nous représenter l'étude des neuf parties du discours comme indispensable ; mais

» ce qu'aucune ne fait suffisamment ressortir, c'est la circonstance
» que pendant que huit de ces parties du discours n'expriment
» qu'une idée ou un rapport, il n'y a qu'une de ces parties qui
» exprime les quatre relations suivantes :

- » 1) L'existence d'une action ;
- » 2) L'auteur de l'action ;
- » 3) Le temps où cette action s'accomplit, et
- » 4) La manière dont elle s'accomplit, ce qui donne naissance
» aux cinq modes, indicatif, conditionnel, impératif, déterminé et
» indéterminé, etc. »

Nous laissons aux praticiens le soin d'expérimenter la nouvelle méthode, à laquelle M. Schwiedland, professeur émérite, a attaché son nom, car, comme il le dit lui-même, c'est affaire de pratique et non de théorie.

Cours simultané de lecture, écriture et orthographe. Livret d'orthographe, par MM. SAUVAGEOT et SÉGUIN.

Il n'est pas d'école enfantine où l'on ne cherche à résoudre le problème dont s'occupent MM. S. et S. ; mais l'ouvrage annoncé est peut-être le premier qui ait été spécialement composé pour atteindre ce but : faire marcher de front la lecture et l'orthographe et donner aux petits écoliers les premières notions de grammaire.

Tous ceux qui ont essayé de travailler pour eux ont pu reconnaître que les enfants ont aussi peu d'idées que de mots pour les rendre et qu'il est difficile d'avoir un langage toujours à leur portée. Après avoir lu le volume, il nous a paru que les auteurs de ce petit livre ont su être simples avec les petits et surtout profiter de leurs minces connaissances pour leur en faire acquérir de nouvelles. Trois ou quatre lettres suffisent pour les premiers exercices d'orthographe, mais à mesure que l'on avance et que l'élève fait des progrès, les exercices deviennent plus variés et difficiles : l'adjectif se joint au nom, le verbe apparaît et en même temps les propositions simples avec leurs divers compléments. On a veillé à ce que ces dictées ne renferment aucun mot que l'enfant ne puisse écrire correctement ; elles présentent ainsi le grand avantage d'offrir de vrais exercices d'orthographe, ce que ne font pas toujours les recueils de dictées.

Le livret est divisé en chapitres ou numéros, comprenant chacun une dictée et une leçon de grammaire. La grammaire et la dictée marchent donc simultanément ; celle-ci n'est cependant pas nécessairement l'application de celle-là : elle paraît plutôt être subordonnée au livret de lecture que nous n'avons pas vu, mais dont il est souvent fait mention.

Les exercices variés et souvent ingénieux auxquels la dictée donne lieu sont très-propres à éveiller l'attention et l'esprit d'observation chez les enfants, tandis que les leçons de grammaire se

prêtent à des exercices de langage qui doivent intéresser les petits écoliers et leur rendre agréable une étude ordinairement aride et ennuyeuse pour l'enfance. C'est en partie aussi par une gradation rigoureuse des difficultés et par une vigilante attention à présenter toujours quelque chose de nouveau que les auteurs ont su soutenir l'intérêt du commencement à la fin de leur ouvrage, remarquable d'ordre, de variété et de simplicité.

Le plan général des leçons de grammaire est celui des ouvrages classiques français : on parle d'abord du nom, puis de l'article, de l'adjectif, etc. Il s'éloigne donc considérablement de celui qui est en usage dans nos écoles. Nous ne pensons pas que cela puisse avoir des inconvénients pour la suite des études, puisque le livret d'orthographe n'a pas la prétention d'être un traité de grammaire et ne vise qu'à fournir des exercices d'orthographe à la portée des classes de lecture.

Si en rendant compte de cet ouvrage, nous voulions mettre quelques réserves à notre approbation, nous demanderions qu'on retranchât des dictées certains mots non-seulement inconnus aux enfants, mais difficiles à leur expliquer : poète, utopie, minorité. Les définitions grammaticales sont quelquefois un peu subtiles pour des enfants. Mais nous n'insistons pas : le maître ou la maîtresse sont là qui sauront apprécier les explications du livre à l'intelligence de leurs élèves. Il nous a semblé toutefois qu'on aurait pu omettre l'imparfait du subjonctif et le participe, parce que les enfants ne font pas usage du premier et que le second est au-dessus de leur portée.

Ce sont des ombres légères, que nous sommes peut-être seul à voir, et qui n'empêchent point le livret d'orthographe d'être un bon ouvrage, appelé à rendre de réels et précieux services dans les écoles enfantines, à condition que l'instituteur en fasse l'objet d'une leçon orale et vivante et ne le donne pas à copier machinalement.

Ajoutons encore que l'impression en est très-soignée et qu'il est illustré de petites images fort bien réussies.

J. BERTRAND (1).

Petit vocabulaire français orthographique et grammatical, par PASCHE, chez Mignot, Lausanne. Première partie.

Voici un vocabulaire fait sur le plan de l'excellent manuel en usage dans le canton de Berne. Ce petit livre de 112 pages débute par l'étude des lettres.

Le vocabulaire, 2^e partie, sera consacré à l'étude du verbe. Voici la table des matières de cet ouvrage, destiné à servir à la fois de vocabulaire et de grammaire élémentaire.

Etude des lettres ; l'école ; la famille ; le corps ; les vêtements ;

(1) Instituteur aux écoles municipales de Neuchâtel.

nourriture, repas ; habitation ; meubles, ustensiles, outils ; la campagne ; l'endroit, la contrée, le pays, la terre ; animaux ; minéraux ; le temps, la nature ; artisans, professions diverses ; récapitulation ; être ; avoir ; devoirs grammaticaux ; catégories de choses ; parties du corps ; de quoi sont les choses ; à qui sont les choses ; devoirs divers ; devoirs sur les qualificatifs ; contraires ; formation de noms ; formation de qualificatifs ; produits animaux, végétaux, minéraux ; résumé des devoirs de grammaire ; résumé grammatical.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ESPAGNE. — Le *Magisterio* de Madrid nous entretient de la proposition faite par le député Balaguer, pour la création d'un ministère de l'instruction publique. « Si la création d'un ministère » de l'instruction publique représente ou signifie la régénération » de l'enseignement, qu'il soit le bienvenu, s'écrie le *Magisterio* du » 25 février dernier. » Mais il est aisément de voir que la feuille madrilène craint une nouvelle déception, attendu que des paroles aux actes, et des décisions à leur réalité, il y a loin, en Espagne plus qu'ailleurs encore. « Et cependant il est grand temps, dit l'auteur » de l'article, M. Emilio Ruiz, de Salazar, que le martyr^e de l'ins- » tituteur ait une fin ainsi que l'oubli ou le dédain dont il souffre » au milieu des populations si souvent tyraniques et persécutives. »

Mais si toutes ces belles paroles, tous ces grands desseins, ne mènent à rien et ne soient qu'un effet de la politique ambitieuse, nous n'aurons qu'à répéter tristement : *pauvre maître*.

ETATS-UNIS (*New-York*). — Il vient de se fonder dans cette ville une société littéraire suisse, de langue française, destinée à perpétuer parmi les jeunes gens des divers cantons qui se trouvent dans cette grande ville les traditions historiques, littéraires et artistiques de la mère-patrie. Les adhésions enthousiastes qu'a provoquées l'appel des fondateurs prouve qu'il répond à un besoin réel. Le bureau, composé de cinq membres : MM. Dubois, Subit, Delog, l'Epplatenier et Glardon, sollicite la coopération des Suisses de la Confédération, pour la création d'une bibliothèque. Comme le dit très bien la circulaire du comité, il s'agit d'offrir aux jeunes suisses établis au delà de l'Atlantique un aliment intellectuel qui serve de correctif au tourbillon matériel qui les environne. Les sympathies de la Suisse ne manqueront pas, il faut l'espérer, à nos jeunes compatriotes d'outre-mer qui désirent rester en communication et en communion d'idées avec leur terre natale, et dont l'association est dictée par de nobles sentiments qui doivent trouver un écho dans tous les coeurs généreux et patriotiques.

PARTIE PRATIQUE.

Cartographie.

On a pu constater par les récents mémoires adressés à l'*Educateur*, sur l'enseignement de la géographie, que cette branche constitue l'une des grandes préoccupations du corps enseignant de la Suisse romande. L'article de M. E. Berger, avec lequel je suis en parfaite communion d'idées, m'a suggéré le désir de faire connaître aux abonnés de notre Revue le système cartographique que je pratique avec succès depuis plusieurs années et qui tend à se généraliser de plus en plus dans le Jura bernois.

L'art de dresser dans l'école populaire des cartes géographiques comporte les spécialités suivantes : 1^o *Matériel à employer*; 2^o *Manière d'établir la carte-modèle au tableau noir*; 3^o *Travail des élèves*.

MATÉRIEL. — Six bâtons de craie de différentes couleurs. — Un morceau de jaune de chrome. — Un bâton de craie noire Conté. — Des couleurs liquides. — Des godets et des estompes. — Des pinceaux.

CARTE DU TABLEAU NOIR. — Lorsqu'il s'agit d'une carte dont l'esquisse (1) est entre les mains des élèves, il suffit de la reproduire, en proportionnant les dimensions à la grandeur du tableau. Veut-on représenter des contrées pour lesquelles on n'a pas d'esquisse, on divise une petite carte en carrés et l'on reproduit au tableau, dans des réseaux semblables, le pays qui fait l'objet de l'étude géographique. On effectue ensuite avec facilité le tracé des limites et des rivières, en employant la craie jaune pour les premières et la bleue pour les secondes. Les montagnes sont d'abord indiquées au jaune de chrome, puis, après avoir passé sur ces lignes avec de la craie verte, on les estompe au moyen d'un chiffon de papier, en étendant plus ou moins la couleur selon la pente des versants. Pour les plateaux cultivés, on utilise la craie brune, et pour les pâturages, l'orange.

Le jaune de chrome est d'un emploi difficile sur les tableaux très luisants ; pour apprivoier ceux-ci, il suffit de leur donner une nouvelle couche de vernis additionné de ponce ; mais on peut aussi, avec du zèle et du temps disponible, exécuter le relief au moyen des hachures à la craie blanche. Les voies ferrées sont tracées avec la craie rose, et pour les localités, comme aussi pour les routes, on peut se contenter de la blanche.

Je recommanderai toujours aux instituteurs qui ont un programme de géographie peu étendu, et identique pour chaque année, la confection des cartes modèles sur de grandes feuilles de

(1) M. Berger nous dit qu'on en fait usage dans le canton de Neuchâtel, et l'auteur de ces lignes a préparé celles des districts du Jura bernois.

papier, en utilisant, pour les dresser, les procédés et le matériel que je viens d'indiquer : C'est un travail fait une fois pour toutes.

CARTES DES ÉLÈVES. — *Lavis.* — Le lavis est la première opération à effectuer sur une carte esquisse. Versées dans les godets, les couleurs sont ensuite prises avec le pinceau, en grosses gouttes, et étendues rapidement pour éviter la trace des reprises. Quand on ne fait pas usage des cartes squelettes, il faut esquisser *au crayon* les limites et les rivières, puis procéder au lavis avant de repasser les traits à l'encre. Aucune autre opération ne peut être commencée avant que la carte coloriée ne soit complètement sèche.

Quelques instituteurs se bornent à colorier les limites territoriales, soit avec des crayons, soit avec des couleurs délayées. Ces procédés valent peut-être celui du lavis à teinte plate en ce qui concerne l'exécution ; mais, avec un lavis clair, une carte terminée est plus voyante, plus explicite, plus agréable d'apparence.

Préparation des couleurs liquides : — Dans la plupart des pharmacies on vend des paquets de teinture aniline jaune, verte, bleue, rouge, etc... pour teindre les étoffes. Ces substances, exemptes de tout principe nuisible à la santé, peuvent parfaitement servir comme couleurs liquides, mais il faut leur préférer les poudres spéciales d'encre, qui, quoique plus coûteuses, sont plus pures et donnent un coloris plus éclatant. Du reste, pour les premières comme pour les secondes, le décantage et le filtrage sont de toute urgence, si l'on veut obtenir sur papier des teintes absolument nettes.

Montagnes. — Pour figurer le relief d'un pays, on a fait longtemps usage des hachures, œuvre de désespoir pour les jeunes cartographes. Plus tard, on a employé la sépia, mais dans une école du degré moyen primaire, quelques élèves seulement montraient des aptitudes quelque peu artistiques. Le système de l'estompe est arrivé, et chacun a pu l'appliquer avec facilité et promptitude. Les procédés sont différents : la réussite est presque toujours certaine. Tel maître veut faire d'abord des hachures ou des traits allongés, soit au crayon tendre, soit à la craie, puis les estomper après ; un autre préfère de petites courbes espacées, que l'estompe étend de tous côtés, de manière à former une chaîne dentelée ; j'applique le système en faisant frotter un crayon très tendre ou de la craie sur un papier bien rude, pour faire reprendre le noir avec l'estompe et le fixer, par un frottement circulaire rapide, sur petit rayon, à l'endroit désigné ; j'obtiens ainsi sans difficulté toutes les nuances qui doivent servir à représenter les différentes altitudes d'un réseau ou d'une chaîne de montagnes.

Etudes diverses

(Ecoles supérieures & secondaires)

SYNONYMIE

« Ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, a dit d'Alembert, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots ; et ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont des nuances souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles qui modifient ce sens primitif et général. »

Indiquer les différences de sens qui distinguent les mots suivants, d'un usage fréquent dans la composition :

Pourtant, néanmoins, cependant, toutefois. — *D'ailleurs, de plus, outre cela.* — *Au demeurant, au surplus, au reste, du reste.*
— *Très, fort, bien.*

MAJUSCULES & MINUSCULES

Indiquer quand les mots suivants prennent une initiale majuscule : *assemblée, banque, caisse, chambre, conseil, corps, direction, école, hôtel.*

(Degré supérieur primaire)

ORTHOGRAPHE

Donner le pluriel des noms composés qui suivent : *après-midi, après-dînée, après-dîner, contrevent, laurier-rose, laurier-cerise, laurier-sauce, reine-claude, rouge-gorge, pique-nique, vole-au-vent.*

Accorder le verbe dans ces phrases : Une nuée de traits *obscurcir* (prés. ind.) l'air. Une nuée de barbares *désoler* (passé déf.) tout le pays. Une multitude de loups *désoler* (prés. ind.) cette contrée. La moitié des humains *vivre* (prés. ind.) aux dépens de l'autre. — Un grand nombre des notables de la ville *venir* (pas. déf.) nous complimenter.

F. ALLEMAND.

Histoire Naturelle

Construire un Baromètre

(Réponse à une question du N° 6)

Le baromètre est un instrument qui sert à mesurer les variations de la pression atmosphérique. Il est aujourd'hui d'un usage fort répandu, en raison des indications assez précises qu'il fournit sur les changements de temps. Il fut imaginé par le disciple du malheureux Galilée, l'Italien Torricelli, qui réussit, en 1643, à prouver expérimentalement le principe de la pression atmosphérique, inconnu avant lui.

Pour répéter l'expérience de Torricelli, nous prendrons un tube d'au moins 80^{cm} de longueur, fermé à l'une de ses extrémités, et d'un diamètre intérieur assez fort. Nous remplirons ce tube de

mercure bien sec, puis nous le retournerons dans une cuvette pleine de même liquide, après que nous aurons fermé du doigt son extrémité ouverte. Venant maintenant à enlever le doigt, nous verrons la colonne mercurielle descendre dans le tube, et, après quelques oscillations, rester stationnaire à une distance d'environ 76^{cm} (1) au-dessus du niveau du liquide dans la cuvette. Pour se convaincre que c'est bien la pression de l'air qui retient dans le tube cette colonne de liquide au-dessus de laquelle est le vide, on n'a qu'à se représenter la surface du mercure dans la cuvette comme supportant, d'un côté, le poids du mercure dans le tube, poids que compensé, de l'autre côté, la pression naturelle de l'atmosphère. Qu'on transporte, du reste, le tube barométrique sur une montagne, on verra descendre la colonne de mercure, comme on devait s'y attendre, puisque le liquide supportera en moins tout le poids des couches d'air qui se trouvent au-dessous.

On le voit, le baromètre est une vraie balance, propre à donner à chaque instant le poids variable de l'atmosphère. Pour obtenir ce poids, on n'a qu'à multiplier le volume du mercure par son poids spécifique qui est 13,6. La hauteur de la colonne mercurielle se lit en centimètres ou en millimètres sur la planchette qui retient verticalement le tube; le zéro correspond au niveau du mercure dans la cuvette. Supposons que la section du tube ait 1 centimètre carré de surface, la hauteur du liquide étant de 76 centimètres, nous aurons pour le poids

$$P = V \times D = 76^{cm^3} \times 13,6 = 1,033 \text{ grammes}$$

ou approximativement 1 kilogramme. La pression exercée par l'atmosphère est ainsi de 1 kilogramme environ par centimètre carré de surface.

Il existe plusieurs sortes de baromètres, mais quels qu'ils soient, ils servent toujours à déterminer les différences d'altitude ou à constater les variations de la pression atmosphérique qui amènent généralement un changement à l'état du temps qu'il fait.

1°) *Mesure des hauteurs.* — Nous avons dit que le baromètre descend à mesure que l'on s'élève davantage sur la montagne, et nous avons montré pourquoi il ne peut en être autrement. Le calcul nous permettra ainsi de déterminer de combien de mètres on s'est élevé. Cependant comme l'air décroît de densité et de température à mesure que l'on monte, ce calcul n'est pas simple et la formule en est compliquée. Voici celle que donne Wurtz dans son agenda du chimiste : Soit h la hauteur du baromètre à une altitude donnée, H celle que l'on observait au même instant à une station d'une altitude moindre et située à peu de distance

(1) 72 centimètres environ, pour une altitude de 420 mètres.

de la première ; si la température aux deux stations est t et T , on a, en appelant D la différence, les altitudes en mètres :

$$D = 18,336^m \text{ Log. } \frac{H}{h} \left(1 + \frac{2(t+T)}{1000} \right)$$

d'où, si la station inférieure est au niveau de la mer et si l'on suppose la température invariable, on obtiendra la hauteur réduite au niveau de la mer par la formule :

$$\text{Log. } H = \text{Log. } h + \frac{D}{\frac{18336 \times (1 + 4t)}{1000}}$$

Aux environs de 0^m 76, une variation de 1^{mm} dans la pression correspond à une différence de 10^m 5 dans l'altitude.

2°) *Prévision du temps.* — Toute perturbation qui survient dans l'atmosphère amène un changement dans la pression que supporte le baromètre. Il semble donc que cet instrument doit pouvoir fournir des renseignements exacts sur le temps qu'il va faire. Une longue série d'observations a en effet prouvé que le baromètre est haut par un temps sec, qu'il est bas par un temps humide, qu'il monte lentement quand le temps se met au beau, c'est-à-dire quand l'air devient plus lourd en perdant son humidité; enfin qu'il baisse graduellement quand l'air devient plus léger en se saturant d'humidité. Chez nous, c'est la *bise* qui est un vent sec qui fait monter le baromètre, tandis qu'il baisse par le vent humide du S.-O.

On a l'habitude d'écrire sur les baromètres les mots *très sec*, *beau fixe*, *beau*, *variable*, *pluie ou vent*, *grande pluie*, *tempête* pour rendre les observations plus commodes et plus promptes, mais ces dénominations ne peuvent concorder avec le temps que pour les contrées dont l'altitude a été indiquée d'avance aux constructeurs. Chez nous, à une altitude de 426^m, le *variable* correspond à une pression d'environ 72 centimètres.

Les pronostics tirés des indications barométriques ne sont toutefois que des probabilités; il ne faut pas oublier que le baromètre n'indique qu'une chose: la valeur de la pression atmosphérique au moment de l'observation. Or, le phénomène de la pluie et du beau temps est fort complexe; il tient surtout aux courants qui règnent sans cesse dans l'atmosphère et dont la direction ne peut être déterminée, avec quelque certitude, que dans les observatoires. Nous pouvons cependant dire qu'un abaissement subit du baromètre est un signe presque certain de l'approche d'un orage, lors même que rien ne le fait supposer dans l'état du ciel, et que si le baromètre est élevé et reste stationnaire, pendant plusieurs jours, le beau temps est assuré.

Auguste JAQUET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

M. Bassaler relate dans le *Guide scientifique* une observation sur un cas curieux d'atrophie de l'estomac d'un jeune pigeon et qui tendrait à prouver, jusqu'à un certain point, que chez certains animaux, l'organe que l'on a considéré jusqu'ici comme le principal de la digestion n'est pas absolument indispensable aux phénomènes de nutrition et que ceux-ci peuvent encore s'accomplir sans son concours. L'honorable observateur précité élevait deux pigeons, dont l'un prospérait si bien qu'au bout de quelques semaines il avait atteint la taille de ses parents ; l'autre, au contraire, tout en étant aussi vif, restait petit et n'avait atteint, dans le même laps de temps, que la moitié de la grosseur d'un adulte. Lorsque le moment fut venu, M. B. tua ses deux pigeonneaux et il fut frappé de la conformation de l'estomac du plus petit ; il ressemblait à une de ces petites gibbosités que l'on trouve si souvent sur les troncs d'arbre. Ayant sectionné cet organe, il trouva à son intérieur une pointe en fer que l'imprudent pigeon avait avalée ou qui, peut-être, lui avait été dégorgée par le père ou la mère. La cavité digestive avait disparu, et était remplie d'une matière pulvérulente, sèche, d'un rouge brique, tirant au noir autour de la pointe, et provenant, sans doute, d'un épanchement sanguin provoqué par la piqûre du corps étranger. Les aliments ne passaient plus que par un tout petit canal, tapissé à l'intérieur d'une muqueuse semblable à celle qui recouvre les intestins, de sorte que ceux-ci semblaient en être la suite toute naturelle. Il est ainsi plus que probable que les intestins jouent, dans l'économie animale, un rôle plus important que celui qu'on lui a supposé jusqu'à maintenant.

Le fait que je viens de rapporter n'est pas un fait isolé et je l'ai observé moi-même d'une manière tout-à-fait identique. Au printemps de l'année dernière, un ami m'apporta, un jour, un gros dindon qui avait péri pendant la nuit, sans cause apparente. Le gallinacé était d'une taille superbe et son plumage faisait plaisir à voir ; je lui avais déjà assigné la place d'honneur dans ma collection d'oiseaux et je le voyais figurer avec fierté au milieu de ses frères eclipsés par tant d'éclat. Il fut déposé en un endroit frais jusqu'au moment où le scalpel pourrait le dépouiller de sa robe et où l'art allait substituer à ses muscles bien arrondis des bourres d'étoupe et de coton. Deux jours après, mes loisirs me permettaient de m'occuper de ma bête et je m'en fus la chercher. Horreur ! seigneur Grippeminaud avait fait son œuvre, il l'avait dévorée à moitié ! Le château de cartes s'écroula d'un coup ; je fus à même de comprendre le chagrin qu'éprouva l'illustre Newton en voyant l'action que venait d'accomplir son pauvre barbet !... Il fallut se résoudre à retirer les os du dindon, à les décharner, à les blanchir et à en faire un squelette articulé, qui actuellement ne figure pas encore trop mal ! Je dépouillai donc l'oiseau, et arrivai bien vite à son estomac. Au premier abord, celui-ci me parut singulier dans sa forme, et venant à le serrer entre les doigts, il résista à la plus violente pression. Je dus même repasser mon scalpel à la meule pour pouvoir ouvrir une voie d'observation dans ce corps défiguré. Une aiguille à coudre en traversait de part en part la paroi latérale et il s'était formé tout autour d'elle une masse charnue absolument semblable à celle que décrit M. Bassaler. L'estomac avait entièrement disparu et il n'en était resté qu'un simple canal de la grosseur d'un crayon. Dans l'état où il se trouvait, cet organe était certainement incapable de remplir un rôle physiologique quelconque et il est évident que, à en juger par son embonpoint, le dindon était fort peu incommodé de cette anomalie. J'estime que cette aiguille a séjourné plusieurs mois dans le corps de l'animal et je ne crois pas que ce soit à sa présence qu'on puisse en attribuer la mort ; un dépérissement général l'aurait sans cela assurément précédée. Des observations plus raisonnées permettront probablement de compléter d'une manière plus scientifique les détails que nous ne donnons que comme pure curiosité.

AUGUSTE JAQUET.

PROMPTE EXECUTION

MÉDAILLE D'ARGENT
BERNE 1836

MENTION HONORABLE A BERNE 1857
Exposition fédérale

MÉDAILLE DE BRONZE
BERNE 1848



MAISON FONDÉE EN 1832

IMPRIMERIE

typographique & lithographique

VICTOR WIGGEL

Place du Collège — PORRENTRUY — Place du Collège



IMPRESSIONS SOIGNÉES

de règlements de sociétés, carnets, registres, affiches, programmes, tableaux, formules de traités, formules en tous genres pour huissiers, prospectus, cartes de convocations, de visite, de deuil, de fiançailles, bordereaux d'impositions, circulaires, factures, livres d'établissement, prix-courants, têtes de lettres, enveloppes avec raison commerciale, lettres de faire part, &c., &c.

PRIX MODÉRÉS

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 11.

PORRENTRUY

1^{er} Juin 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.

Pour l'Etranger 6 fr. □

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes

ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.

à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb*, *Mutruz*, *Hermenjat*, *Roux* et *Tharin*. — NEUCHATEL : MM. *Villommet*, *Mièville* et *Sausser*. — GENÈVE : MM. *Charrey*, *Dussaud* et *Thorens*. — JURA BENOIS : MM. *Schäffer* et *Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schäller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
PORRENTRUY, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc. ET QUAI DE L'ILE

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de : M. J. Thurnheer, Piazza d'Azeglio, Florence (Italie) ; Lehrer-Verein, Neugradiska, Esclavonie (Autriche) ; M. Martin, instituteur, St-Jean de Chevelu (Savoie) ; M^{me} Ruchu, Villa Alisa, Weimar (Allemagne), plus 50 c. pour la Caisse mutuelle.

Concours et nominations en 1885.

Canton de Vaud.

RÉGENTS.

1. *St-Georges*. — 1400 fr., logement, jardin, plantage, 12 stères de hêtre et 100 fagots. — Examen le 9 juin. (Service d'église et cours complémentaires).

2. *Villars-sous-Yens*. — 1400 fr., logement, jardin, plantage. — Examen le 15 juin. (Service d'église et cours complémentaires).

RÉGENTES.

1. *Duillier*. — 600 fr., logement, jardin, 100 fagots. — Examen le 1^{er} juin.

2. *Prangins*. — 800 fr., logement. — Examen le 2 juin,

3. *Lausanne* (2 places en ville). — 1600 fr. pour toutes choses. — Examen le 9 juin à St-Roch. Entrée en fonctions fin des vacances d'été.

Canton de Fribourg.

Nominations d'instituteurs et d'institutrices.

1. M. Thorimbert, Alipe, du Châtelard, instituteur à Corpataux (Sarine), provisoire.

2. M. Fürst, Frédéric, de Chiètres, instituteur à l'école supérieure d'Onney (Lac), définitif.

3. M^{me} Bellay, Marie-Louise, aux Friques, institutrice à l'école de Cugy, définitif.

AVIS

Le comité cantonal vaudois avise MM. les présidents des conférences que les travaux présentés dans les réunions de cercles et de districts, sur la question mise à l'étude pour la prochaine assemblée générale, en ce qui concerne l'enseignement des travaux à l'aiguille et l'économie domestique, doivent être envoyés à M^{mes} CHAILLET et MATTHEY-DENYS, institutrices à Lausanne, qui ont bien voulu se charger de rédiger cette partie spéciale du rapport général.

Il rappelle également l'avis inséré dans les numéros du 1^{er} et du 15 mai. M. BEAUSIRE, rapporteur général, exprime le désir que les travaux des conférences ne lui arrivent pas trop tardivement.

LE COMITÉ.